



Accélérons la Reprise de l'activité !

Alors que les interrogations se multiplient autour du plan de déconfinement, les forains ont été oubliés par l'administration : notre groupe de travail leur donne la parole dans le cadre de cette call conférence. Les forains de France représentent 35 000 entreprises et 200 000 emplois.

On ne peut pas supprimer les fêtes foraines d'un trait de plume !

Par ordre d'intervention :

Xavier Saguet, Membre fondateur de la Fédération des Forains de France

Cette jeune fédération a été consacrée au Sénat en octobre dernier. Cette profession au passé millénaire est majoritairement composée de structures familiales (TPE, PME, Auto-entrepreneurs).

Quelques chiffres :

35000 forains en France et 75000 en Europe, 200 000 emplois en France et 600 000 en Europe, sachant que de nombreuses industries du secteur sont basées en Europe. Malheureusement les constructeurs français ont disparu au profit principalement de l'Italie ou de l'Espagne... encore une filière d'emplois industriels à déplorer en France !

3 difficultés majeures :

- Dans 85% des cas, les forains exercent sur l'espace public et sont par conséquent soumis à l'accord du maire ; or force est de constater que nombreux sont ceux qui choisissent les solutions de facilité en réduisant les attractions au plus simple. Si l'on prend l'exemple de la Fêtes des Loges, ce sont 12 restaurants mobiles qui ne pourront pas exercer.

Xavier Saguet demande le soutien des élus et suggère aux maires de **mettre à disposition des forains la place communale une fois l'an**.

- Les machines (outil de travail -> 2 à 3 attractions par famille en moyenne) représentent des investissements très lourds (entre 300 000 et 1 million d'euros) avec la difficulté grandissante de trouver des banques ; en outre les attractions doivent répondre à un nombre croissant de normes, sachant que la moindre machine est soumise à contrôle avant fonctionnement, dont le coût atteint 15 à 30 000€.

- La profession manque de reconnaissance et souffre d'une mauvaise image ; elle a été rattachée au secteur de l'événementiel, qualification qui éloigne de l'a priori péjoratif de « forain ».

On évalue à 300 000 le nombre de personnes impactées par la Covid 19, sachant que 48% des forains n'ont bénéficié d'aucune aide Covid, ce qui contraint ces derniers à dépasser cette période par eux-mêmes.

Ces forains estiment être les oubliés de la profession, notamment dans le rapport de Jean Castex, qui n'a eu aucun mot pour le secteur et n'a fait aucune annonce concernant le redémarrage des fêtes foraines.

Alain Gournac, Sénateur Honoraire

... en réponse à l'intervention de Xavier Saguet, le Sénateur Gournac se pose en défenseur de la fête foraine au nom des us et coutumes de notre pays : « Il est anormal qu'on pousse les forains hors des communes, car après l'épreuve du Covid, il est d'autant plus important de les recevoir, notamment parce qu'ils sont vecteurs de fête et de bonne humeur ».

Francis Palombi, Président des Commerçants de France

Le Président Palombi se félicite que la parole soit donnée à la Fédération des Forains de France, une fédération, *laissée de côté* à tort et rappelle les actions de CDF (19 fédérations) axées sur l'opérationnel au plus haut niveau.

Jean Pierre Chedal, Vice-Président du GNI : *absent et excusé par le Président Palombi*

Le Président Palombi rapporte toutefois la déception de Jean-Pierre Chedal, car même s'il se réjouit de la réouverture des salles de restaurants, la décision aurait dû être annoncée en amont de façon à permettre aux restaurateurs de s'approvisionner en vue de la réouverture autorisée dès le lendemain !

Sophie Moreau, Ancienne présidente FTPE Paris

Sophie Moreau rappelle pour information, qu'elle dirige une TPE de vente de marques située sur les Champs-Élysées.

Les remontées du terrain :

Le télétravail pendant la période de confinement a eu de lourdes répercussions sur le moral de 3 salariés sur 10.

- La marque Serge Blanco relate des problèmes avec de nombreux salariés qui ne veulent pas revenir travailler au motif de la distance supérieure à 100 km, garde d'enfants, aidant auprès de parents malades...
- Une grande enseigne de mode a mis ses salariés au chômage partiel tout en leur demandant de travailler,
- Les restaurants sont ouverts mais vides à 70% car il n'y a pas de touristes sur les Champs-Élysées et de nombreux employés n'ont pas réintégré les bureaux,
- Il est impossible d'essayer les vêtements dans les boutiques,
- Les commerçants qui disposaient d'un site internet *s'en sont mieux sortis* : le développement de plateformes de ventes en ligne est devenu indispensable à la survie du commerce.

Pour rappel : le Président Palombi et la CDF sont force de proposition en matière de développement de plateformes numériques sous forme de coopératives gérées par les commerçants au sein de cœurs de villes. Autre cheval de bataille : taxer les plateformes gérées par les GAFAM au même titre que les commerces français.

François Hurel, Président de l'Union des Auto-entrepreneurs

Le Président Hurel signale la création d'un site internet « Vismart » qui promeut les adhérents de l'UAE en recherche de partenaires et prendra contact avec la FFF pour connaître la population des forains auto-entrepreneurs concernés par l'absence de perception d'aides Covid.

Guy Giquello, Président Honoraire de la fédération des TPE

Pour rappel :

- les actions de la FTPE en faveur des prêts participatifs que nous réclamons depuis 10 semaines au bénéfice des recalés du PGE qui ne doivent pas être oubliés. Le redémarrage passera par toutes les TPE dont l'agilité permettra des embauches rapides dans le cadre de reprise d'activité,
- un emprunt national pour des investissements productifs que nous attendons depuis de nombreuses années,
- à titre d'exemple parmi d'autres : investissements demandés auprès de Grands Groupes et d'institutionnels

Pour info :

Ci-dessous le Billet d'humeur d'un entrepreneur « désabusé », communiqué au Ministre de l'économie :
« Comme beaucoup, nous croyons en la filière Hydrogène !

Notre pays n'a plus à démontrer son savoir-faire dans ce secteur. Néanmoins lorsqu'on compare les budgets investis dans cette filière à savoir 7 milliards d'euros en Allemagne et 100 millions d'euros en France... cherchez l'erreur ? Que faut-il en penser ?

Un choix que nous déplorons et condamnons car il va générer des pertes d'emplois dans cette filière pourtant d'avenir et en l'occurrence subventionnée pour Airbus et Renault !»

De nombreux entrepreneurs adhérents de cette filière vont périlcliter et nous en sommes profondément attristés...

Nous comptons sur votre réactivité pour soutenir les TPE-PME de tous les secteurs et filières, Vous pouvez compter sur la vigilance de la FTPE quant au suivi des soutiens financiers de l'État fléchés vers les secteurs productifs et non vers des associations sans lien avec l'emploi !»

-> Certains secteurs de l'économie vivent sur des trésors qu'ils ne veulent pas investir et placent leurs avoirs à l'étranger au détriment des ETI et PME. Exemple : Remettre les impôts de production à la charge des plateformes du e-commerce, soit 70 milliards de transfert.

-> Reconquérir notre souveraineté économique c'est possible, notamment si nous (TPE) obtenons un emprunt national et des prêts participatifs fléchés vers les activités à forts potentiels de développement. Nous réclamons depuis longtemps d'injecter ces prêts participatifs dans les fonds propres des TPE-PME, prêts nécessaires à la continuité de leur activité.

Alain Gournac, Sénateur Honoraire

« Aller au restaurant, dans une fête foraine, c'est un ensemble, c'est passer un bon moment en famille ! Il faut que le peuple français soit acteur et aide en retournant consommer au profit de la France : produire et consommer local ! »

Le Sénateur Gournac remercie les Commerçants de France de cette mise en relation avec la Fédération des Forains de France.

Christian Habonneau, Chef de cabinet de Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises

Christian Habonneau signale la nomination par Bruno Le Maire d'une médiatrice en charge des baux commerciaux et conseille de lui en référer notamment lorsque les refus de maire ne sont pas justifiés. *Ses coordonnées seront communiquées.*

Échanges avec les entrepreneurs TPE-PME de la fédération :

« Certains métiers ne doivent pas être abandonnés, il en va de la défense de nos savoir-faire, ne nous laissons pas déposséder ! »

Prochaine conférence : jeudi 18 juin – 15h à 16h

En présence de sénateurs

Autour de la Proposition de loi tendant à définir et à coordonner les rôles respectifs des assurances et de la solidarité nationale dans le soutien des entreprises victimes d'une menace ou d'une crise sanitaire majeure

Merci de vous inscrire en ligne pour recevoir les codes d'accès